

Respect de l'Environnement

UNE RESPONSABILITÉ QUI INCOMBE AUX ENTREPRISES

L'octroi de permis environnemental demeure une des conditions pour tous les investisseurs avant leur implantation à Madagascar. Le **décret relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE)** veille pour son respect.

Cela va faire plus de 10 ans que Madagascar, par l'intermédiaire de l'**Office national pour l'environnement (ONE)**, a octroyé des permis environnementaux à des investisseurs publics et privés. Depuis, le chiffre n'a cessé d'augmenter.

Et pourtant, beaucoup restent à faire car plusieurs entreprises n'ont pas reçu leur permis. Des explications peuvent être fournies là-dessus pour éviter les mauvaises interprétations. Les dossiers déposés au sein de l'ONE sont plus nombreux que les permis délivrés. Ceci résulte du fait qu'il existe des projets qui n'aboutissent pas, d'autres n'ont pas eu de mesures compensatoires par rapport aux impacts négatifs potentiels du projet. Mais dans tous les cas, le décret 99-954 relatif à la MECIE essaie de les convaincre.

Cette année, 12 projets ont pu obtenir un permis environnemental depuis le mois de janvier. Ceci pour dire que l'étape est longue mais les entreprises doivent s'armer de patience pour obtenir un environnement de qualité.

Ces projets ont tous suivi avec succès l'étude d'impact environnemental (EIE). Cette étude protège l'environnement des effets possibles du projet sur le milieu d'implantation. Elle tient aussi compte du volet social en assurant une participation effective du public concerné et aide à la conception du cahier des charges environnementales pour le promoteur.

Les impacts positifs pouvant entraîner des bénéfices pour l'Etat, le promoteur et la population locale sont capitalisés, tandis que les impacts négatifs doivent faire l'objet de mesures compensatoires si le projet va se tenir.



Route à réhabiliter dans le cadre de la mise en oeuvre du projet PIC. Projet à l'intérieur du Parc national d'Andohahela

MECIE, le fameux cadre juridique

Beaucoup ignorent l'existence de la MECIE qui est un instrument juridique environnemental visant à introduire la notion du développement durable dans la vie quotidienne de la population et des entreprises.

Plusieurs entités sont concernées par le processus MECIE. Pour ne citer que l'ONE, le ministère de l'Environnement, les ministères sectoriels, les communes incluant toutes les autorités locales.

Sa mise en œuvre requiert la collaboration de toutes les parties prenantes. Tout le monde en est concerné car ce décret allie le développement socio-économique et la protection de l'environnement en vue d'un objectif de développement durable.

Il existe trois formes de MECIE :

- l'étude d'impact environnemental pour les projets d'investissements qui peuvent avoir des impacts importants sur l'environnement.
- le programme d'engagement environnemental ou PREE pour les projets à moindre impact sur l'environnement et dont l'évaluation incombe à la cellule environnementale du ministère de tutelle de l'activité concernée.
- la mise en conformité (MEC) pour les entreprises existantes ; les procédures prévues sont celles d'une EIE et d'un PREE.

Permis environnemental

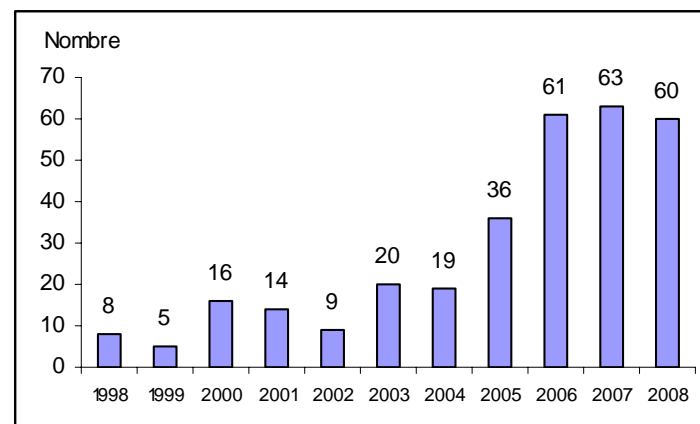
L'évolution exponentielle de dépôts de dossiers à l'ONE démontre la prise de responsabilité des promoteurs à travers l'intégration de l'environnement dans le milieu économique.

De 1998 à mars 2009, 311 permis ont été octroyés dans différents secteurs : agriculture (10), aquaculture (11), biodiversité (4), élevage (3), énergie (29), industrie (65), infrastructure (9), mine (155), projet (8), telecom (2), tourisme (15). Les promoteurs investissent surtout dans les secteurs mine, industrie et énergie.



Projet LION ORANGE: Emplacement de la station terminale

Evolution du nombre de permis environnemental délivré (1998-2008)



Permis délivrés de janvier à mars 2009

	Nom Dossier	SECTEUR	REGION	Activités	Permis Env.	Référence Permis
1	PIC -NAP Nosy Tany Kely	Tourisme	Diana	Création de APMC	07/01/2009	N° 01/09/MEFT/ONE/DG/PE
2	ORANGE Projet Lion	Telecom	Atsinanana	Projet d'atterrissement câble transocéanique	20/01/2009	N° 02/09/MEFT/ONE/DG/PE
3	WCS-NAP Makira	Biodiversite	Analanjirifo	Création de NAP	22/01/2009	N° 03/09/MEFT/ONE/DG/PE
4	Ravelosaona Georgeot	Mine	Analanjirifo	Exploitation de cristal	02/02/2009	N° 04/09/MEFT/ONE/DG/PE
5	COCAGNE	Tourisme	Diana	Complexe touristique	12/02/2009	N° 05/09/MEFT/ONE/DG/PE
6	Eden Lodge	Tourisme	Diana	Complexe touristique	02/03/2009	N° 06/09/MEFT/ONE/DG/PE
7	Rahantaso Odile	Mine	Analanjirifo	Exploitation de cristal et de quartz	03/03/2009	N° 07/09/MEFT/ONE/DG/PE
8	Wilton petroleum Bloc 2102b	Energie	Boeny	Forage d'exploration on shore	03/03/2009	N° 08/09/MEFT/ONE/DG/PE
9	PIC-RIP 118	Infrastructure	Anosy	Réhabilitation de routes	06/03/2009	N° 09/09/MEFT/ONE/DG/PE
10	MEI Ltd bloc 3113 b	Energie	Atsimo andrefana	Forage d'exploration	06/03/2009	N° 10/09/MEFT/ONE/DG/PE
11	Jaozara Arthur	Mine	Analanjirifo	Exploitation de cristal	12/03/2009	N° 11/09/MEFT/ONE/DG/PE
12	Ravaohasitiana Jeannette	Mine	Atsinanana	Exploitation quartz rose	13/03/2009	N° 12/09/MEFT/ONE/DG/PE